

VIH TEST, c'est une offre de **dépistage du VIH sans frais et sans ordonnance** dans tous les laboratoires de Paris et des Alpes-Maritimes, sur simple demande et sans rendez-vous.

Le test réalisé par votre biologiste est un test classique sur prise de sang, parfaitement fiable.

QU'EST-CE QUE VIH TEST ?

VIH TEST, COMMENT ÇA MARCHE ?

Vous pouvez demander VIH TEST dans tous les laboratoires d'analyses médicales situés à Paris et dans le département des Alpes-Maritimes, **du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.**

Votre carte Vitale ou un numéro de sécurité sociale (y compris pour les bénéficiaires de l'AME) vous sera demandé.

Le test est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Vous n'avez rien à payer ni à avancer au laboratoire.

Si vous n'avez pas de couverture maladie ou si vous voulez faire le test anonymement, précisez-le : une solution vous sera proposée.

OÙ FAIRE UN VIH TEST ?

Pour en savoir plus et trouver le laboratoire le plus proche :

annuaire.sante.ameli.fr

Dans les Alpes-Maritimes :

www.objectifsidazero.org/vih-test

À Paris :

vih-test.paris



ENSEMBLE, METTONS FIN À L'ÉPIDÉMIE DU VIH



L'offre VIH TEST a été créée pour faciliter et augmenter le recours au test du VIH, qui est **la clé pour arrêter l'épidémie.**

Elle a été développée par l'Assurance Maladie, la Ville de Paris, la Ville de Nice, le Département des Alpes-Maritimes, les Agences régionales de santé et les URPS Biologistes médicaux d'Île-de-France et de PACA, avec leurs partenaires *Vers Paris sans sida* et *Objectif sida zéro : Nice et les Alpes-Maritimes s'engagent !* et le soutien financier de Santé publique France.

En faisant un VIH TEST vous contribuez à l'effort collectif d'atteindre zéro nouvelle infection par le VIH d'ici 2030 !



www.objectifsidazero.org/vih-test
vih-test.paris

SANS FRAIS
SANS ORDONNANCE
SANS RENDEZ-VOUS
FAIRE LE TEST
DU VIH N'A
JAMAIS ÉTÉ
AUSSI FACILE

VIH
TEST

DANS TOUS LES
LABORATOIRES
DE PARIS ET DES
ALPES-MARITIMES



www.objectifsidazero.org/vih-test

vih-test.paris



FAITES LE TEST DU VIH MAINTENANT

Le VIH est le virus responsable du sida. Il se transmet par le sang et les relations sexuelles. **La seule façon de savoir si on est infecté·e par le VIH est de faire le test.** C'est conseillé si vous ne l'avez jamais fait.

Certains événements sont de bonnes occasions de faire le test :

- Commencer ou arrêter une relation amoureuse
- Décider de ne plus utiliser de préservatif
- Revenir d'un voyage durant lequel vous avez eu des relations occasionnelles
- Avoir le projet de concevoir un enfant
- Penser que l'on a été exposé au virus
- Avoir une IST (infection sexuellement transmissible)
- Avoir des symptômes grippaux en dehors des périodes d'épidémies de grippe

Il peut être nécessaire de répéter le test régulièrement :

- Au moins une fois par an si vous avez des partenaires occasionnel·le·s
- Tous les trois mois si vous n'utilisez pas systématiquement de préservatif avec vos partenaires occasionnel·le·s
- Tous les trois mois si vous êtes un homme et avez des rapports sexuels avec d'autres hommes

SI VOTRE TEST EST NÉGATIF

Un test négatif signifie que vous n'êtes pas infecté·e par le VIH, si votre dernier rapport sexuel sans protection date de plus de six semaines.

Dans le cas contraire, refaites le test dans un mois et demi pour vérifier le résultat.

Si votre dernier rapport sans protection date de moins de 48 heures, rendez-vous aux urgences d'un hôpital où un traitement préventif d'urgence pourra être envisagé.

Si vous avez des partenaires sexuel·le·s occasionnel·le·s, faites le test régulièrement. Pour y penser, vous pouvez créer une alerte sur jemedepiste.com ou programmer un rappel sur votre téléphone.

CHOISIR SA PROTECTION CONTRE LE VIH



Les préservatifs offrent une protection efficace contre le VIH et les infections sexuellement transmissibles. Ils sont aussi un bon moyen de contraception et peuvent être remboursés sur ordonnance.

> trouverunpreservatif.fr



La PrEP est un médicament qui réduit le risque d'être infecté·e par le VIH. Il peut être prescrit aux personnes séronégatives selon leur niveau d'exposition. Demandez conseil à votre médecin.

> ameli.fr/assure/sante/themes/vih/prevention

SI VOTRE TEST EST POSITIF

Un test confirmé positif signifie que vous êtes porteur du VIH.

Aujourd'hui, des médicaments permettent de vivre avec le VIH en bonne santé. Il est très important que vous ayez rapidement accès à un traitement contre le VIH et à un suivi médical. Plus tôt vous serez pris·e en charge, plus vous aurez de chances de vivre bien et longtemps, malgré l'infection.

Dans le cadre de VIH TEST, votre biologiste médical vous proposera un rendez-vous à l'hôpital de votre choix dans les 48 heures, en lien avec votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Le médecin hospitalier vous prescrira un traitement antirétroviral adapté à votre situation. Généralement simples à prendre et bien tolérés, ces médicaments arrêtent la progression de l'infection, protègent le système immunitaire et empêchent la transmission du virus lors des relations sexuelles. **On ne guérit pas du VIH mais on peut vivre en bonne santé grâce aux médicaments**, avoir des relations sexuelles sans risque de transmettre le virus et faire des enfants sans qu'ils soient infectés.

Pour toute question :

 **Sida Info Service.org**
0 800 840 800
Appel confidentiel, anonyme et gratuit